

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 novembre 2022

RELATIF À L'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES -
(N° 443)

Tombé

AMENDEMENT

N° CD1114

présenté par
M. Pierre Cazeneuve, rapporteur

ARTICLE 1ER TER

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« II. – À l'article L. 181-17 du code de l'environnement, les mots : « de l'avant-dernier » sont remplacés par les mots : « du cinquième ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination juridique.